Le Feuillet municipal

AURIGNAC UNE COMMUNE DES TERRES D'AURIGNAC — Station Verte

juillet 2020

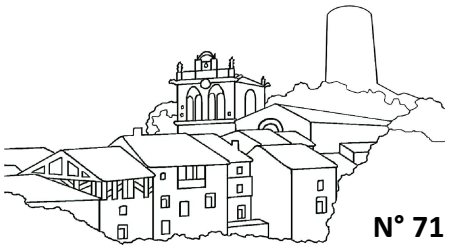

N° 71

Impact écologique : si vous voulez participer à une réduction de consommation de papier et d'émission de CO2, vous pouvez décider de recevoir le Feuillet par mail, en donnant votre adresse à **mairie@aurignac.fr**

La Mairie communique

Le secrétariat de la Mairie ouvert au public de 8h30 à 12h et de 15h à 17h, sera fermé le lundi 3 août en raison de la fête locale.
Jean-Michel LOSEGO assure, sur rendez-vous, une permanence le samedi 29 août de 9h à 12h.

Modification de la circulation

En raison de la fête locale :

La circulation et le stationnement seront interdits:

⇒ Rue de la Poste et Traverse du Foirail : du 28 Juillet au 04 août 2020 de 11h à 8h du matin.

⇒ Place du Foirail et parking de la placette du foirail du 28 juillet au 04 août 2020.

L'accès pour les services de la Poste et les riverains est préservé.

⇒ Place de la Mairie du 29 Juillet au 5 août 2020.

⇒ Avenue de Boulogne, Rue Saint-Michel et Rue Fernand Lacorre du 31 juillet 17h30 au 02 août 21 h.

Sécurité sanitaire : Covid-19

Face à l'augmentation du nombre des personnes contaminées par la Covid-19,
le **port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics fermés depuis le 20 juillet.**
Pour votre santé et celle des autres respectez les gestes-barrière.

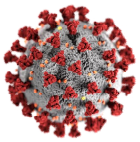

Veille sanitaire : prévention de la canicule du 1er juin au 15 septembre

Les personnes âgées, handicapées ou isolées sont invitées à se faire recenser au secrétariat de la Mairie afin de faciliter l'action des secours en cas de nécessité liée à une vague de chaleur.

Les fumées de brûlage des déchets verts occasionnent des nuisances par les émanations respirées et par les odeurs dégagées. Un arrêté préfectoral interdit cette pratique, punissable d'une amende de 450 €.

Les services de la mairie peuvent être saisis.

Un particulier n'a pas le droit de brûler dans son jardin, les épluchures, l'herbe de tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus de débroussaillage, d'élagage ou de taille de haies et arbustes.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou compostés, guide sur :
http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation/jardiner-autrement/utiliser-compost-jardin

Concours 2020 des Maisons Fleuries d'Aurignac

Le 29 juin, le jury de cette manifestation a effectué son passage, visitant jardins, cours, balcons ou façades visibles depuis le domaine public, embellis par les Aurignacais.

Les récompenses seront attribuées lors de la présentation des vœux du Maire début janvier 2021.

D'ores et déjà, la municipalité remercie tous les participants à cette valorisation paysagère de notre village.

Ouverture du bureau de Poste d'Aurignac

le bureau de Poste et la MSAP (Maison de Services Au Public) sont ouverts *temporairement* les :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

Élections à la 5C du samedi 11 juillet

Cœur & Coteaux Comminges Communauté de Communes

Présidente : Magali Gasto-Oustric (commune de Saint-Gaudens)

Vice-Président.e.s : Alain Fréchou (commune de Boissède), Claire Vougny (commune de Labarthe-Rivière), Julien Lacroix (commune de Saman), Philippe Brillaud (commune de Montréjeau), Jean Ferrere (commune de Terrebasse), Gilbert Sioutac (commune de Lilhac), Céline Laurenties (commune de Péguilhan), Laure Vigneaux (commune de Miramont-de-Comminges), Jean-Charles Dasque (commune de Balesta), Alain Boubée (commune de Boulogne-sur-Gesse), Laurent Briol (commune d'Anan), Elizabeth Rouède (commune de Saint-Ignan), Marie-Hélène Fontaneau (commune de Saint-Plancard), Jean-Claude Durroux (commune d'Aulon).

Pour rappel, Jean-Michel LOSEGO, a été élu membre du bureau de la 5C, comme les autres Maires des bourgs-centre .
Jean-Michel Losego et Emilie Flambeaux, représentants d'Aurignac, porteront la parole de notre commune au Conseil communautaire.

Aménagements et travaux

En ce début d'été, les travaux en régie (effectués par nos équipes) se poursuivent avec assiduité à la salle de danse pour une reprise des activités associatives courant septembre.

L'entretien des espaces-verts est l'autre volet des activités avec les arrosages et nettoyages divers.

Pour permettre notre fête locale malgré le risque sanitaire de la Covid-19 et préserver l'esprit de ce moment traditionnel,
le port du masque sera obligatoire, les soirées se termineront à minuit et ne seront pas dansantes,
du gel hydroalcoolique sera à disposition aux entrées.

Fêtes de la Saint-Pierre

Sous réserve d'autorisation préfectorale,
suivant les contraintes évolutives liées à la COVID-19

Vendredi 31 juillet

19h Apéritif animé par Tout Éclatch
19h30 Magrets-Frites **Réservation** OBLIGATOIRE
animé par The News Band

Samedi 1 août

12h Brunch du marché (exceptionnellement Rue Saint Michel)
18h Apéritif animé par The Crazy Comets
20h Le grand retour de la Mounjetade **Réservation** OBLIGATOIRE
animé par Big Pheel
22h Lâcher de lanternes

Dimanche 2 août

11h Messe
12h Dépôt de gerbe au monument aux morts
12h30 Apéro concert
animé par Les Fantaskes & Fréros de la Peña
13h Plateaux Fromage / Charcuterie
18h Apéritif animé par Sammy la Momie
20h Repas assuré par les restaurants/bars

Un été au Château du 4 juillet au 30 août

Ouverture du Donjon :

Dimanche, lundi et mardi
11h à 13h et 14h à 17h
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi
11h à 13h et 15h à 18h
Tarifs : Adultes : 2€, enfants 5-18 ans : 1€, - 5 ans et habitants des Terres d'Aurignac : gratuit

Dans la cour du Château à 16h
Ateliers Enfants :
Mercredi : Bestiaire d'argile
Jeudi : Blasons et boucliers
Vendredi : Calligraphie et enluminure
Tarif : 3€

Dans la cour du Château du 10 au 14 août à 21h46
" le roman des voisines "
Lundi 10 août - Saison 1 - (15')
«Hurlovent»
Mardi 11 août - Saison 2 - (30')
«Chi Chi Poilu»
Jeudi 13 août - Saison 3 - (45')
«Le Rayon de Lune»
Vendredi 14 août - Saison 4 -(60')
«Le déménagement»

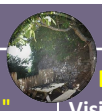

Les mardis de l'été - 10h et 14h
Visite complète de la cité médiévale : 2h
Adultes et enfants +12 ans : 12€,
Enfant - 12ans : 6€
Visite thématique : 1h
Adultes et enfants +12 ans : 8€,
Enfant - 12ans : 4€
RDV au bureau d'information touristique

La MJC à Aurignac

Sur demande de la Municipalité et pour répondre à un besoin identifié, la communauté des communes avait délégué à la MJC de Saint-Gaudens la mise en place d'un accueil jeune sur Aurignac.
Il fonctionne désormais selon les modalités présentées ci-contre.
C'est l'été, les vacances, rejoins-nous pour des activités sympas dont tu seras l'acteur et parfois le concepteur.

Programme des vacances d'été 2020 pour les 11 ans - 17 ans

du 6 au 17 juillet : Salle paroissiale
du 20 juillet au 7 août : Club House
Horaires : l0h00 - 18h00
Infos / Réservation ☎ 06 52 19 94 03
jeunesse.aurignac@gmail.com
Animé par Lounes BENYAHYA- Adhésion MJC obligatoire (11€/an)

Ateliers gratuits

Tous les mercredis à partir du 8 juillet à 20h : Let's talk in English !
à partir du 22 juillet à 15h : Atelier tricot pour tous
Tous les samedis à 11h30 : Lecture pour enfants au parc du Foirail
Tous les dimanches à 10h : Yoga en plein air au parc du Foirail

Mercredi 5 août à 19h : Concert avec SAXICOLA RUBI **(au chapeau)**
Samedi 15 août à 12h : Concert avec De Carajillos **(gratuit)**
Jeudi 27 et vendredi 28 août : Atelier création de chansons avec Favo
Participation : 8 jeunes max, 5€/j et 4 adultes max, 15€/jour
(Sur inscription)

lacafetiere.aurignac@gmail.com ☎ *06 76 68 59 43*

MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

L'équipe du Musée de l'Aurignacien vous accueille et vous informe :

Des ateliers et visites commentées vous sont proposés du mardi au dimanche pendant tout l'été.

Samedi 1er août : Projection du film : Néandertal le mystère de la grotte de Bruniquel
Samedi 8 août à 18h30 : Conférence de Guillaume Porraz : La préhistoire récente d'Afrique australe - Réservation ☎ 05 61 90 90 72
Samedi 15 et dimanche 16 août : Championnat mondial de tir aux armes préhistoriques
Samedi 22 et dimanche 23 août : Venez à la rencontre d'une artiste en pleine création au musée
Samedi 22 à18h30 : Conférence d'Antonin Tomasso : Les armes au Paléolithique supérieur : dernières découvertes - Réservation ☎ 05 61 90 90 72
Samedi 29 août : Jeu d'évasion grandeur nature Escape Game au musée - Payant, Réservation obligatoire-Places limitées

Ce programme est sous réserve de modifications en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.
En cas de mauvais temps, les évènements en plein-air pourront être annulés ou remplacés. **Informations sur le site www.musee-aurignacien.com**

les petits débrouillards Occitanie
Seront présents sur le marché **le 8 août** pour faire (re) découvrir les spécificités de nos montagnes, pour mieux les comprendre et les protéger.

Cinédonjon

août

05/08 - 21h : Dark Waters
12/08 : En Avant **(22h - en plein air)**
19/08 - 21h : Divorce Club
26/08 : L'aventure des Marguerites **(22h - en plein air)**

Les séances en plein air sont organisées dans le respect des règles sanitaires.
En cas d'intempérie, les films seront projetés à l'Espace St Michel, à 21h.

La piscine d'Aurignac ouvre pour l'été, jusqu'au 30 août de 11h à 19h
Les mesures sanitaires seront disponibles sur le site www.piscine-aurignac.com

Dates à retenir

Jusqu'à fin aout : Expo Photographies : Hall de la Mairie et à la Cafetière
31/07- 1er et 2/08 : Fêtes de la Saint Pierre
Jusqu'au 31/08 : Visites, ateliers, contes, animations … au Musée
Jusqu'au 20/09 : Exposition « Rephotographions » la Haute-Garonne, au Musée

État civil

Naissance	Mariage	Décès
ABAZI Sher, le 18/06	**MOCQUARD** Charlotte/ **BERTHON** Christophe, le 13/06	**FORT** Léa, le 07/06 **GARNON** Marie-Thérèse, le 11/06

Responsable de la publication : Jean-Michel LOSEGO – Maire d'Aurignac